

LOCALE

23/03/2018

## Non, les bars ne sont pas plus pêchés par les amateurs

En découvrant le graphique des débarquements de bars, présenté par l'Ifremer, les pêcheurs amateurs ont bondi. « *Ces chiffres sont faux* », gronde Antoine Benoît, membre du comité régional des pêcheurs de loisir en mer. Selon ce graphique, les pêcheurs amateurs ont débarqué plus de bars que les professionnels en 2016 ! « *Oui, c'est une erreur*, temporise Alain Biseau, coordinateur des expertises halieutiques à l'Ifremer. *Les experts ont révisé ces chiffres très largement à la baisse* », assure-t-il. Dans l'attente de la publication des résultats, il se réfère à des chiffres de 2012. Les captures récréatives de bars auraient avoisiné « *les 1 500 tonnes* », contre « *environ 4 000 pour les professionnels, qui ont depuis diminué leur tonnage* ». Antoine Benoît s'étonne : « *Comment savent-ils pour nous ? Personne ne nous demande de déclarer.* » « *L'incertitude est assez importante*, convient Alain Biseau. *C'est basé sur des enquêtes réalisées par des instituts de sondage.* » De quoi agacer les pêcheurs amateurs, qui réclament justement la mise en place d'un quota mensuel : « *On veut bien déclarer nos pêches* », assurent-ils. C'est tout l'enjeu de leur manifestation du 14 avril à Calais, suite à l'interdiction de la pêche au bar de loisirs décrétée par Bruxelles.